

HESAM

UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

Vu le décret n°2019-638 du 24 juin 2019 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

Vu le règlement intérieur de HESAM Université adopté le 18 septembre 2019 par le Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté 2019/003 du 4 octobre 2019 portant composition du comité électoral consultatif ;

Vu l'arrêté 2019/004 du 4 octobre 2019 relatif aux élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université

Vu l'arrêté 2019/005 du 14 novembre 2019 portant modification de l'organisation des élections COMUE HESAM ;

Vu l'arrêté 2019/006 du 14 novembre 2019 relatif à la modification de l'arrêté 2019-004 portant sur les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université ;

Vu l'arrêté 2019/007 du 18 novembre 2019 relatif à la démission des membres du conseil académique de HESAM Université ;

Vu l'arrêté 2019/008 du 21 novembre 2019 relatif à la composition du bureau centralisateur pour les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université ;

Vu l'arrêté 2019/009 du 25 novembre 2019 relatif à la validité des listes pour les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université.

ARRETE 2019/013 du 6 décembre 2019 portant la proclamation des résultats pour la catégorie 4 collège B pour les élections au conseil d'administration de HESAM Université.

Article unique

NB D'INSCRITS	1806
NB VOTES	354
PARTICIPATION	19,60%
VOTES BLANCS	102
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	252
SIÈGES À ATTRIBUER	5
SIÈGES OBTENUS	5
SIÈGES RESTANTS	0

Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
SNESUP et non syndiqués pour un savoir en action Liste SNESUP et non syndiqués pour un savoir en action	252	100,00%	5	0	5

LISTE SNESUP ET NON SYNDIQUÉS POUR UN SAVOIR EN ACTION	CANDIDATS	ELUS
1	Pascal CAESTECKER ENSAM	Elu
2	Emmanuelle VIGNOLI CNAM	Elue
3	Pascale DE ROZARIO CNAM	Elue
4	Michel HOESSLER ENSAPLV	Elu
5	Rosa DE MARCO ENSAPLV	Elue

Le Président

Jean Luc DELPEUCH